TITRE :	Projet de Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) visant la création d'un service de police des Premières Nations dans le Nord du Manitoba
OBJET :	Justice et sécurité publique
PROPOSEUR(E) :	Michael Yellowback, Chef, nation crie de Manto Sipi, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Irvin Sinclair, Chef, nation crie de Bunibonibee, Man.
DÉCISION :	Résolution renvoyée devant le Comité exécutif de l'APN par les Chefs en assemblée le 16 décembre 2010. Adoptée par le Comité exécutif de l'APN dûment réuni le 20 janvier 2011.

ATTENDU QUE :

A. Le projet de Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) consiste à installer un service de police auto-administré des Premières Nations dans le Nord du Manitoba en vertu de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN), qui servira les 30 premières Nations et 65 000 citoyens de MKO. Ce service de police s'inspirera du Service de police Nishnawbe-Aski et du Service de police du territoire visé par le traité nº 3 dans le Nord de l'Ontario;

B. L'énoncé de projet de MKO prévoit d'établir un service de police de MKO par l'intermédiaire d'une entente sur les services de police de MKO prévoyant de fournir des service policiers responsables, efficaces et pertinents sur le plan culturel aux citoyens de chacune des 30 Premières Nations de MKO;

C. L'objectif de MKO est de conclure une entente sur les services de police de MKO avec la province du Manitoba et le Canada, qui autorisera l'entrée en fonction du service de police en 2012, dès l'expiration de l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP) conclue avec la GRC.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Appuient Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) dans sa décision d'établir un service de police pour MKO qui commencera à exercer ses fonctions en 2012, dès l'expiration de l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP) conclue avec la GRC.

2. Demandent au Chef national et au Secrétariat de l'APN de soutenir MKO dans ses efforts visant à engager le Manitoba et le Canada dans un processus consistant à développer et à réaliser son projet

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 20e jour de janvier 2011 à Ottawa (Ontario).

de mise sur pied d’un service de police des Premières Nations dans le Nord par l’intermédiaire d’une entente sur les services de police de MKO, qui prévoira l’entrée en fonction du service de police de MKO en 2012, après l’expiration de l’Entente sur les services de police provinciaux (ESPP) conclue avec la GRC.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 20e jour de janvier 2011 à Ottawa (Ontario).

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL